

Demande de gratification pour un concours d'affiche

La Maison des Arts, en lien avec le Pôle Culture et Vie Étudiante, l'UFR Humanité, l'équipe pédagogique, la DOSIP et les associations étudiantes, souhaitait proposer un événement fédérateur autour des différentes pratiques et recherches artistiques étudiées à l'Université Bordeaux Montaigne.

Un festival, nommé « Feu! » qui aurait permis de mettre en avant le travail des étudiant.e.s en Masters Arts (Arts de la scène, Arts plastiques, Cinéma, Design, Musique) afin de leur permettre d'avoir un outil de diffusion auprès des acteurs du milieu culturel.

Ce festival «Feu! », qui devait avoir lieu au mois de juin sur quatre jours, avait lancé dès le mois de janvier un concours d'affiches.

Ce dernier ne pourra avoir lieu en raison des circonstances actuelles liées à l'épidémie du coronavirus, mais le concours d'affiche a bien eu lieu et s'est terminé début mars.

L'UFR Humanités souhaiterait gratifier les 3 lauréats en leur offrant à chacun un bon d'achat de 70 euros chez Boesner et soumet donc cette demande au conseil d'administration.

Projet	Somme demandée	Validation UFR	Versement
Bons d'achat pour remise de prix	210 €	210 €	Budget UFR – 901C